



BAC PRO

Aéronautique

OPTION Structure

Une formation en
alternance (15j / 15j)

Durée de la formation :
2 ans, 675 h/an
20 semaines en centre/an

Lieu de la formation :
Pôle Formation - UIMM Occitanie à
Cambes (46)

LA FORMATION

Le titulaire du BAC PRO Aéronautique intervient dans les secteurs de la construction et la maintenance des avions et hélicoptères. Dans ce domaine de forte technicité, il prépare, organise et réalise des interventions techniques, en assure la traçabilité, dans le respect de la réglementation aéronautique et de la démarche qualité. Le titulaire de ce BAC PRO doit donc faire preuve d'un haut niveau de conscience professionnelle pour satisfaire aux exigences de qualité et de sécurité des vols. L'option structure lui permet d'intervenir principalement sur les éléments métalliques et composites de l'aéronef qui constituent son ossature.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises de l'aéronautique : constructeurs, compagnies aériennes, ateliers de maintenance, sociétés d'assistance technique, sous-traitants, équipementiers, structures associative, services publics (défense, protection civile)...

- Accès PSH : contacter notre référente handicap mp.verdier@pfit-mp.com
- Nous attirons votre attention sur le fait que l'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

1 FORMATION = 1 DIPLÔME = 1 EMPLOI

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Exploiter la documentation technique (y compris en anglais) et préparer l'environnement d'intervention,
- Poser et déposer des parties ou sous-ensembles (métalliques et composites) de la structure d'un aéronef,
- Réaliser des pièces et opérations de réparation de la structure d'un aéronef,
- Assembler, ajuster et monter des éléments de structure,
- Inspecter des parties d'aéronef pour identifier les défauts,
- Réaliser les réglages et essais de fonctionnement d'une partie ou d'un sous-ensemble,
- Vérifier la conformité de la réalisation des opérations et en assurer la traçabilité.

LES PERSPECTIVES

L'obtention du BAC PRO AERO peut permettre une entrée dans la vie active. Cela peut être également un tremplin pour une poursuite d'études au sein d'une formation en BTS AERO.

LE CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général

- Sciences Physique et chimie
- Arts Appliqués
- EPS
- Français
- Mathématiques
- Histoire/Géographie
- Anglais
- Eco-Gestion

Enseignement technique

- TP Aéronautique
- Technologies générale et Aéro
- Construction
- Prévention – Sécurité Environnement
- Rapport d'activité et retour d'expérience

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Le BAC AERO en 2 ans s'adresse aux candidats issus au minimum d'une classe de Seconde générale, technologique ou professionnelle ou aux titulaires d'un diplôme de niveau 5 (CAP).

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus (sauf cas exceptionnels)
- Avoir l'éligibilité du diplôme
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- Etre dans la limite des places disponibles
- Avoir déposé un dossier de candidature (lors des Journées Portes Ouvertes, Réunions d'informations, sur le site internet, Parcours Sup...)



LES POINTS FORTS AU PÔLE FORMATION - UIMM OCCITANIE

- Des classes constituées uniquement d'apprenants.
- Un service Alternance dédié à l'accompagnement tout au long de la formation (Job Dating, des entreprises partenaires, un suivi individualisé...)
- Des équipements de formation et des outils pédagogiques de hautes technologies et similaires aux conditions réelles de l'entreprise
- Des équipes pédagogiques expertes dans les métiers industriels et qui assurent un suivi tout au long de la formation des apprenants.



LES ÉQUIPEMENTS, ATELIERS ET LOGICIELS AU PÔLE FORMATION - UIMM OCCITANIE

Scie à ruban • Rouleuse • Perceuse à colonne • Cisaille • Plieuse manuelle • Pistolet pneumatique de rivetage • Crabe de rivetage • Epingle pour accostage • Marbres • Trusquins de traçage • Éléments de structure avion



LES CONDITIONS D'ADMISSION

Le BAC AERO en 2 ans s'adresse aux candidats issus au minimum d'une classe de Seconde générale, technologique ou professionnelle ou aux titulaires d'un diplôme de niveau 5 (CAP).

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus (sauf cas exceptionnels)
- Avoir l'éligibilité du diplôme
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- Etre dans la limite des places disponibles
- Avoir déposé un dossier de candidature (lors des Journées Portes Ouvertes, Réunions d'informations, sur le site internet, Parcours Sup...)

